

## RESTAURANT SCOLAIRE 2018- 2019

	Commune	Hors commune	
Repas	3,40 €	4,50 €	
Contribution Enfant allergique	1,65 €	1,65 €	<i>Pour les enfants allergiques qui apportent leur panier repas</i>
Absence injustifiée	3,40 €	3,40 €	<i>Pour un repas commandé et non-décommandé (sans justificatif)</i>
Majoration pour repas non-réservé	0,70 €	0,70 €	<i>Pour un enfant présent à la cantine dont le repas n'aurait pas été réservé via le portail familles ou par téléphone</i>